



# L'informateur

## # 14 – le 30 avril 2012

Bonjour à tous,

Ouf ! on l'a échappé belle ! Le dernier bulletin portait le numéro treize et aucune catastrophe n'est survenue depuis. Maintenant qu'on est au quatorzième, c'est certain que tout va bien aller...

Quatre sujets :

1. Le printemps – la suite
2. La réunion annuelle
3. Le fric
4. La barrière

### Le printemps – la suite

Admettons que depuis notre dernier bulletin, qui chantait l'hymne au printemps, on a été obligés de déchanter. Frette et lette que ce fut.

Mais le lac s'est quand même empressé de caler le 17, mardi matin aux petites heures. La glace n'a pas résisté plus longtemps au vent. Le dégel du lac étant chose du passé, c'est maintenant le tour du dégel des discussions entre l'Association et la Société. Yesss !

### La réunion annuelle

**Ce sera le samedi 16 juin**, la veille de la Fête des Pères. Réunion importante car, nous vous le rappelons, il s'agira de budget pour l'année 2012-2013, d'élection des administrateurs et de tous les autres sujets qui vous importent. **C'est à 9h**. On finira au plus tard à midi. Ça vous donnera tout le temps nécessaires pour préparer les réjouissances du lendemain. Les documents pertinents vous parviendront début juin.

### Le fric

On vous a annoncé le 10 avril qu'un avis de cotisation vous serait expédié «au cours des prochains jours». Que ceux qui s'inquiètent de ne pas l'avoir reçu se rassurent. Nous ne

l'avons pas encore envoyé. Curieux quand même de constater la diversité des personnalités humaines. Les uns s'inquiètent de ne pas recevoir un avis de cotisation, les autres oublient qu'ils l'ont reçu. Soit dit en passant, les payeurs authentiquement distraits ont tous réagi à notre dernier appel et ont payé. Mais aujourd'hui encore, une dizaine de proprios n'ont pas payé. Distraits ? Non, oublieux...

### **Les cotisations.**

Certains posent des questions quant à leur fréquence.

Vous vous souviendrez que jusqu'à l'an dernier, soit en 2010-2011, nous payions notre cotisation un an en retard, toujours. La Société payait toutes les dépenses d'une année puis, à la fin de l'année, envoyait un avis de cotisation pour que les proprios lui remboursent une somme qui, dernièrement, représentait un peu moins de 50% des dépenses de l'année. Mais à partir de 2011-2012, la Société ne paie plus et c'est à nous d'assumer l'entièreté des frais.

Ainsi, pour 2011-2012, bien qu'il y ait eu deux facturations en cours d'année, nous n'avons à date payé que 550\$ car la première facturation couvrait l'année 2010-2011. La seconde facturation, par contre, couvrait 2011-2012.

Nous allons cette semaine être facturés 550\$ comme second paiement de l'année 2011-2012, pour un total de 1100\$ pour l'année. Lors de la réunion du 16 juin nous discuterons et approuverons le budget 2012-2013. Suite à ça, nous procéderons à la première facturation de l'année 2012-2013, probablement en cours d'été.

### **La barrière**

Lorsque vous procédez, par exemple, à des travaux sur votre propriété et que vous avez besoins de fournisseurs, pépinière, grue, niveleuse ou tout simplement un plombier, dites-vous bien que vous avez la responsabilité de l'ouverture de la barrière. Évidemment, le plus facile, c'est de donner votre code de barrière mais on conviendra que c'est aussi la meilleure manière de faire en sorte que la barrière devienne de plus en plus inutile.

Alors, soit que vous attendiez votre fournisseur chez vous, au lac, soit que vous vous organisiez avec notre nouvel intendant pour qu'il ouvre la barrière et s'assure que le fournisseur se rende au bon endroit.

Parlant d'intendant, **il commence demain, mardi le 1 mai**, à travailler pour l'Association. On vous rappelle ses coordonnées.

Martial Germain  
474, Rang St-Joseph Ouest  
St-Alban, Québec  
G0A 3B0  
418-268-8227

*Vos administrateurs*  
[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)